



Universitaires sans Frontières USF-AWB Academics without Borders

Lettre d'information trimestrielle n°11, Septembre 2013

Rapprochements universités-industries

Dans une perspective de développement durable, il est important que les formations universitaires soient non seulement en cohérence avec les milieux économiques, mais en soient également le ferment. En effet, un cercle vertueux de développement peut être établi entre ces deux domaines. Souvent des personnes soucieuses d'une telle perspective nous demandent comment amorcer ce cercle vertueux en partant d'un niveau très bas, voire nul de coopération.

Les développements qui suivent concernent surtout les facultés des sciences et technologies dans les pays en voie de développement.

Notre réponse consiste à dire qu'il est nécessaire de construire une stratégie de rapprochement, laquelle stratégie ne donnera véritablement des fruits après 5 ou 10 ans de constance et de fermeté dans les objectifs. Cette stratégie pourra s'appuyer sur plusieurs volets que nous allons détailler rapidement :

- intégrer des cours de professionnels dans les programmes de formation,
- développer des stages dans les entreprises,
- définir une gouvernance des facultés avec les entreprises,
- et intégrer des cours de création d'entreprises.

Faire que des cours soient donnés par des personnes provenant des entreprises permettra aux étudiants d'avoir une vision plus pragmatique des milieux industriels. Il ne s'agit pas de confier à ces personnes des cours théoriques, mais de leur demander de faire bénéficier les étudiants de leur expérience, notamment dans la résolution des problèmes concrets. Cependant trouver de telles personnes disponibles et bonnes pédagogues est souvent une tâche malaisée, notamment lorsque le secteur économique est faible.

Un autre aspect de ce rapprochement est d'organiser des stages en entreprises. Ceux-ci d'une durée minimum de 2 mois devront permettre aux étudiants de se familiariser avec les entreprises. Deux niveaux de stages peuvent être définis, le premier de niveau dit « ouvrier » de manière à ce que les étudiants connaissent et vivent les conditions de travail « en bas de l'échelle », et le second par exemple de niveau technicien plus proche de la discipline dans laquelle ces étudiants ont décidé de se diriger. On mettra également dans cette catégorie les stages de fin d'études. Pour atteindre cet objectif, la faculté devra mandater une personne éventuellement à plein temps pour démarcher les entreprises, rédiger les conventions de stage et s'assurer de leur bon fonctionnement. De plus il faudra demander aux

stagiaires de rédiger un rapport qui pourra aider les étudiants des années ultérieures. Petit à petit, un tel fichier devrait s'étoffer.

Un des aspects-clés de l'implication des entreprises est de leur donner des places importantes dans les conseils d'administration (parfois appelés sénats dans certains pays) des universités, des facultés, des départements, etc. Il ne s'agit pas de prendre une ou deux personnes comme « alibi », mais de leur donner un niveau de pouvoir élevé. On nous a signalé le cas d'une faculté qui avait un tel conseil de 20 personnes dont 2 extérieures : les extérieures ne venaient plus car on ne leur donnait jamais la parole et que les universitaires ne parlaient que de leurs problèmes internes sans chercher à ouvrir le débat vers les besoins économiques. En revanche, dans de nombreuses écoles d'ingénieurs françaises, 50 % des administrateurs proviennent des milieux économiques, et même le président d'un tel conseil est systématiquement un PDG d'une grande entreprise. Ces personnes pourront permettre de faire diriger les formations vers une meilleure adéquation, et dans l'autre sens, toute modification de programmes proposée par les enseignants devra recevoir son aval.

Si pour des raisons juridiques, de hauts pourcentages ne sont pas possible, notre suggestion est de créer un « conseil d'orientation et de perfectionnement » ayant de telles missions, à savoir proposer des cours mieux adaptés, compte tenu des besoins du marché et réorienter les formations afin que les étudiants trouvent du travail rapidement. Celui-ci devra être composé de représentants à la fois de grandes et de petites entreprises, de la chambre de commerce locale, de représentants des collectivités locales chargées du développement économique, etc. Il faudra prendre des personnes motivées et disponibles : des « seconds couteaux » sont souvent plus précieux que des PDG.

Le dernier volet concerne la formation en création d'entreprises. Si des cours de comptabilité et de gestion sont souvent offerts, des enseignements pratiques sur la création d'entreprises devront rapidement devenir obligatoires. Ces cours devront inclure des analyses d'opportunités, la veille technologique, les critères de choix des technologies, les business plans, la gestion financière et celle des ressources humaines.

Pour l'ensemble de ces aspects, l'ONG « Universitaires sans Frontières-Academics without Borders » peut vous aider dans l'analyse des milieux économiques, la construction multipartenaire de stratégie de rapprochement universités-entreprises ainsi que son suivi. ■

R. Laurini, Président d'USF-AWB.